



# Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe



17 septembre 2010

## Déclaration de la Présidente du Conseil exécutif

« En tant que Présidente du Conseil exécutif, je voudrais exprimer ma profonde satisfaction quant à l'annonce du retour de Malte au Centre Nord-Sud. La République de Malte, qui a fait partie des Etats fondateurs du Centre en 1989, a une situation géographique privilégiée au cœur du Bassin méditerranéen et a joué depuis toujours un rôle pionnier dans les échanges entre ses deux rives et dans la promotion du dialogue euro-arabe. Membre du Conseil de l'Europe (depuis 1965) et de l'Union européenne (depuis 2004), elle est un acteur clé du partenariat euro-méditerranéen récemment renforcé par la création de l'Union pour la Méditerranée.

En décidant de réadhérer au Centre Nord-Sud, Malte a suivi l'exemple positif donné par l'Italie en 2009, et je me réjouis de ce nouveau témoignage de l'excellence des relations entre nos deux pays. Au même titre que l'adhésion de l'Azerbaïdjan intervenue cet été, ce développement important est exemplaire de la confiance retrouvée des Etats membres du Conseil de l'Europe dans la capacité du Centre à promouvoir les valeurs et l'action de l'Organisation au-delà du continent européen. Il marque une nouvelle étape dans le processus de renouveau et de consolidation du CNS, qui devrait se concrétiser par l'adoption d'une nouvelle Résolution statutaire au début de l'année 2011 ».